



AVIS D'ÉLECTION 2024

Le comité de mise en candidature de la Fédération de natation du Québec (FNQ) est à la recherche de candidatures pour le conseil d'administration. L'élection des membres du conseil aura lieu lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) le 20 novembre 2024. Cinq (5) sièges sont à pourvoir lors de l'AGA, chacun pour un mandat de deux (2) ans. La date limite pour déposer une candidature est le 31 juillet 2024.

MANDAT

Responsable d'établir les orientations stratégiques de la FNQ et de travailler de concert avec l'équipe de direction afin de poursuivre la mission et la vision de l'organisation vers les résultats identifiés et selon des indicateurs de performance associés à ceux-ci.

Responsable d'assister aux réunions du conseil d'administration, de se préparer adéquatement, de participer activement à la prise de décision et d'agir avec intégrité et de bonne foi, au mieux des intérêts de la FNQ et de ses membres. Chaque membre du conseil doit s'impliquer dans l'un des trois comités statutaires du conseil d'administration (comité d'audit, comité de gouvernance, d'éthique et de déontologie, comité des ressources humaines), ou l'un des deux comités permanents (comité d'intégrité et comité de mise en candidature).

DISPONIBILITÉ

Le conseil d'administration se réunit environ cinq fois par année, habituellement en soirée, en présentiel et en virtuel. Les cinq comités se réunissent trois à cinq fois par année. Il faut prévoir une période de préparation avant chaque rencontre et du temps individuel pour avancer les travaux du comité.

ADMISSIBILITÉ

Toute personne intéressée à siéger au conseil d'administration de la FNQ peut déposer sa candidature. Est toutefois inadmissible :

- a) La personne qui dispose d'antécédents judiciaires dans les matières liées à la violence, aux infractions ou inconduites d'ordre sexuel, au vol ou à la fraude;
- b) Les personnes mineures, les personnes majeures en tutelle ou en curatelle, les faillis et les personnes à qui le tribunal interdit l'exercice de cette fonction;
- c) Les propriétaires ou les membres du personnel d'entreprises privées ou des membres du personnel d'organismes liés à la Fédération par une entente de biens ou de services.

PROFILS RECHERCHÉS

Actuellement, le conseil d'administration bénéficie des compétences et expertises clés suivantes :

- Ressources humaines
- Communication et marketing
- Connaissance du secteur (natation et aquatique)
- Équité, diversité, inclusion (EDI)
- Organisation d'événements

Selon les besoins identifiés par la Fédération en lien avec la planification stratégique, les compétences et expertises suivantes seraient à combler :

- Comptabilité
- Philanthropie
- Droit/Domaine juridique
- Facteurs Environnement, Société, Gouvernance
- Gestion des risques

Bien que non-prioritaires, les compétences suivantes peuvent aussi constituer un atout :

- Gestion organisationnelle
- Planification stratégique

La FNQ recherche la diversité au sein de son conseil d'administration. Cette diversité est notamment fonction de l'âge, du milieu, de la situation géographique, de l'ethnie et des compétences. Considérant les membres du conseil qui complètent leurs mandats et selon la répartition des sièges prévus aux [règlements généraux](#), **au minimum deux (2) hommes et au minimum deux (2) femmes** doivent être élu(e)s parmi les cinq postes en élection cette année. De plus, les candidatures provenant de **l'extérieur de la grande région de Montréal** sont encouragées.

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Dans le bulletin de mise en candidature, la personne qui souhaite déposer sa candidature doit notamment confirmer son engagement à respecter le [Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs](#) de la FNQ en cas d'élection, autoriser la vérification de ses antécédents judiciaires et remplir sa déclaration d'intérêts.

Le bulletin de mise en candidature doit être complété pour soumettre une candidature : <https://wkf.ms/3JBC1UG>

PROCESSUS

La fin de la période de mise en candidature est le 31 juillet 2024. À cette date, le comité de mise en candidature vérifie l'éligibilité des personnes ayant déposé leur candidature en fonction de la répartition des sièges en élection et des critères d'éligibilité. Des entrevues auront lieu à l'automne 2024. Un rapport sera remis au conseil d'administration et aux membres avant l'élection.

Pour toutes questions, vous pouvez écrire à candidature@fnq.ca.

Votre comité de mise en candidature,
Joëlle Carpentier, membre du conseil d'administration de la FNQ
Sabrina Mc Kinnon, membre du conseil d'administration de la FNQ
Raynald Hawkins, Directeur général de la Société de sauvetage, Québec